

**PROCÈS-VERBAL DE LA CENT-QUARANTIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRDI NORMAND-LARAMÉE,
TENUE LE 29 MARS 2011, À 19 HEURES,
AU 304, BOUL. CARTIER OUEST À LAVAL**

Sont présents :

M^{mes} Nicole Dufresne
Nathalie Ladouceur
Jacinthe Ouimet
Evelyne Paris

MM. Jean-Louis Bédard, prés.
Claude Belley
Louis Charbonneau
Yann Desbiens
Germain Lafrenière, vice-prés.
Pierre Louergli

Sont excusés : M^{mes} Françoise Charbonneau, trés.
Marie Lise St-Pierre
MM. Jean-Marie Bouchard
Robert Pilon, secr.

Madame Suzanne D.-Daigneault prend note des délibérations.

Les membres ont reçu une convocation écrite dix (10) jours avant la séance du Conseil d'administration. L'assemblée est présidée par monsieur Jean-Louis Bédard. Monsieur Bédard salue les personnes présentes dans l'assemblée qui se compose d'une personne de l'extérieur et de 9 employés, y compris l'invité.

Madame Martine Gagné accompagne les membres issus du Comité des usagers, madame Nathalie Ladouceur et monsieur Louis Charbonneau.

140.1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté le quorum, le Président ouvre la séance à 19 heures.

140.2 PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question n'est adressée au Conseil par le public.

140.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 29 MARS 2011

SUR UNE PROPOSITION DE MONSIEUR YANN DESBIENS, LAQUELLE PROPOSITION EST APPUYÉE PAR MONSIEUR LOUIS CHARBONNEAU, l'ordre du jour est ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, tel que présenté.

140.4 ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

140.4-1 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 1^{er} février 2011 et suivi

SUR UNE PROPOSITION DE MONSIEUR GERMAIN LAFRENIÈRE, LAQUELLE PROPOSITION EST APPUYÉE PAR MADAME JACINTHE OUIMET, le procès-verbal daté du 1^{er} février est ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, tel que rédigé.

Suivi :

Lors de la dernière séance du Conseil, il avait été indiqué que nous allions revenir sur les sujets proposés par monsieur Pierre Louergli dans sa correspondance datée du 12 septembre.

À sa dernière séance, le Comité administratif a repris un à un les éléments nommés par monsieur Louergli. Ils ont constaté qu'une grande partie des sujets avaient trouvé réponse depuis cette date.

En lien avec le tableau de bord prospectif et les sujets qui devraient s'y retrouver, monsieur Belley rappelle que le Conseil d'administration sera interpellé au moment opportun pour l'adoption du «tableau de bord prospectif» soutenant la planification stratégique.

Par ailleurs, comme le rappelle le Président, le projet de loi 127 a été déposé à l'Assemblée nationale pour adoption. Les associations d'employeurs, notamment la FQCRDI-TED, ont déposé un mémoire à la Commission parlementaire. Le Président estime prématuré de revoir le règlement no 1, lequel encadre les différents comités relevant du Conseil (comité de vigilance, d'évaluation du directeur général, du commissaire local aux plaintes, etc.).

Concernant l'appréciation des RNI : un premier rapport est à venir au Conseil d'administration en vertu du processus bonifié dont nous nous sommes dotés l'automne dernier.

Évaluation du directeur général et du commissaire local aux plaintes, au moment opportun, suite à l'adoption du projet de loi 127, nous nous

pencherons sur le processus d'évaluation et les outils mis à la disposition tant des «évalués» que des «évaluateurs».

140.4-2 Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité administratif du 18 janvier 2011

Le procès-verbal du 18 janvier 2011, dûment adopté par le Comité administratif à sa séance du 15 mars, est remis aux membres à titre informatif.

140.4-3 Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité de vérification du 15 novembre 2010

Le procès-verbal du 15 novembre 2010, dûment adopté par le Comité de vérification à sa séance du 2 mars 2011, est remis aux membres à titre informatif.

140.5 RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

La présidente, madame Ouimet, indique qu'il n'y a pas eu de rencontre du Comité depuis la dernière séance du Conseil d'administration, en février. Elle tient tout de même à faire brièvement rapport des sept (7) interventions complétées par le Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services durant la dernière année (2010-2011).

De son initiative, le Commissionnaire est intervenu dans sept situations qui le questionnaient. Ces interventions, à titre préventif, ont certainement contribué à régler certains litiges qui, autrement, se seraient traduits en plaintes formelles.

Monsieur Desbiens précise que loin de remettre en cause la qualité du travail du Commissaire, sa préoccupation est davantage axée sur les activités de vigie, de surveillance du Commissaire quant à la qualité des services. Il se doit d'être proactif de façon à intervenir lorsqu'il le juge à-propos. Monsieur Louergli partage cet avis.

Comme l'indique monsieur Belley, le Comité de vigilance s'est dit fort satisfait du plan d'action annuel présenté par monsieur Lemay, alors que déjà plusieurs activités avaient été actualisées.

La prochaine réunion du Comité de vigilance aura lieu le 20 avril.

140.6 RAPPORT DU COMITÉ D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Rien de particulier à signaler.

Monsieur Bédard entend la suggestion de monsieur Louergli de retirer ce point de l'ordre du jour en l'absence de dossiers actifs. Toutefois, comme président, il juge important de l'inscrire d'office à chacune des séances du Conseil.

140.7 RAPPORTS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

140.7-1 Suivi de la séance du 2 mars 2011

En l'absence de la Trésorière, monsieur Belley est accompagné par madame Francine Monette pour la présentation des éléments majeurs discutés lors de la réunion du 5 mars : mandat de vérification 2010-11, présentation des états financiers de la P-11, présentation des orientations et paramètres budgétaires 2011-12.

140.7-2 Recommandation relative à l'adoption et à la signature du rapport AS-471 par le Comité de vérification

CA 20110329-01

Sur une recommandation du Comité de vérification en date du 2 mars 2011,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LOUERGLI, LAQUELLE PROPOSITION EST APPUYÉE PAR MONSIEUR YANN DESBIENS, de mandater le Comité de vérification à l'effet d'adopter et de signer, lors de la séance du 13 juin 2011, le rapport AS-471 pour l'exercice financier 2010-2011, lequel sera déposé au Conseil d'administration, pour entérinement, à la séance régulière du 14 juin 2011.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

140.8 RAPPORTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

140.8-1 Suivi de la démarche d'agrément

La révision et l'écriture des processus sont bien amorcées. Le tout sera finalisé d'ici la fin du mois de juin.

Monsieur Belley fait part de ses échanges avec la directrice générale du CQA, qui ont permis de préciser les diverses étapes du processus de validation des 27 processus. Il souligne que le Comité d'agrément sera interpellé à l'automne seulement.

140.8-2 Suivi de la planification stratégique

Nous ne sommes pas en mesure de déposer le tableau de bord de la planification stratégique pour les enjeux 1 et 2 de priorité 1.

Le Pôle Santé HEC nous accompagnera dans l'identification et le suivi des indicateurs de résultats.

À la suite de la première rencontre avec leur équipe-projet, les coordonnateurs ont été invités à leur premier audit auprès du Comité de gestion stratégique. Tous ont manifesté une grande satisfaction face à l'intérêt et à la mobilisation observés chez les participants. Pour chaque équipe-projet, la première réunion a permis de bien placer l'enjeu et s'assurer que tous étaient au diapason par rapport à l'enjeu pour lequel ils ont été interpellés.

140.8-3 Adoption de résolutions

140.8-3.1 Utilisation de l'avoir propre

Pour faire suite aux explications apportées par monsieur Belley et madame Monette, les membres adoptent À L'UNANIMITÉ la résolution suivante :

CA 20110329-02

CONSIDÉRANT les nouvelles directives comptables à l'effet que toutes corrections identifiées lors de l'analyse financière par le MSSS doivent être affectées à l'exercice courant, soit 2010-2011;

CONSIDÉRANT que le CRDI doit comptabiliser une charge de 31 835 \$ à la suite de l'analyse financière 2008-2009;

CONSIDÉRANT que le taux d'indexation prévu au budget des ressources non institutionnelles (RNI) est de 0,4% et que la circulaire ministérielle indexe les RNI de 2,7% à compter du 1^{er} janvier 2011, ce qui représente un manque à gagner de 45 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT que le CRDI s'est doté d'un système de paie intégré, d'une liste de rappel informatisée pour la Résidence Louise-Vachon et d'un registre de présence électronique pour l'ensemble du personnel—*Logibec*—représentant une injection de 100 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS CHARBONNEAU, LAQUELLE PROPOSITION EST APPUYÉE PAR MONSIEUR PIERRE LOUERGLI, de présenter un déficit maximal de 107 000 \$ qui sera financé par l'utilisation de l'avoir propre afin de respecter notre engagement d'équilibre budgétaire au 31 mars 2011.

140.8-3.2 Plans triennaux 2010-2013

Madame Monette explique en quoi consistent ces plans triennaux puis elle invite les membres à adopter la résolution requise par l'Agence.

CA 20110329-03

Faisant suite à la réception de l'avis de conformité émis par l'Agence de la santé et des services sociaux en date du 14 février 2011 et à la possibilité d'ajuster les prévisions budgétaires des équipements en fonction des coûts réels, dans le respect des disponibilités financières,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR YANN DESBIENS, LAQUELLE PROPOSITION EST APPUYÉE PAR MADAME NICOLE DUFRESNE, d'adopter les plans triennaux 2010-2013 suivants :

- Intervention en équipement médical;
- Maintien du parc d'équipement non médical et mobilier.

La résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

140.8-3.3 Modifications aux plans triennaux 2010-2013

Madame Monette fait part des nouvelles exigences lorsque des modifications sont apportées aux plans triennaux à la suite de leur adoption par le Conseil. Elle invite donc les membres à adopter une résolution en conséquence.

CA 20110329-04

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GERMAIN LAFRENIÈRE, LAQUELLE PROPOSITION EST APPUYÉE PAR MONSIEUR PIERRE LOUERGLI, d'accepter les modifications apportées aux plans triennaux 2010-2013 à la suite de leur adoption par le Conseil d'administration, et ce, pour les volets suivants :

- Maintien d'actif immobilier
- Maintien d'actif mobilier médical
- Maintien d'actif mobilier – autres
- Rénovations fonctionnelles mineures.

La résolution est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

140.9 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

140.9-1 Invitations

Les membres intéressés à visiter les services ou points de services sont invités à signifier leur intérêt auprès du Directeur général, qui se fera un plaisir de faire suivre l'information aux gestionnaires concernés.

Rappel de l'invitation à la conférence de presse organisée par la SATL et ses divers partenaires, dont le CRDI Normand-Laramée, afin de souligner le *Mois de l'autisme* :

- Date : 1^{er} avril
- Heure : 14 h
- Lieu : CRDI N.-L., siège social, salle 236.

140.10 CORRESPONDANCE

Les membres sont invités à prendre connaissance de la correspondance qui leur est remise. Ils reçoivent, pour leur dossier, le procès-verbal de la séance du 14 décembre, tel qu'adopté le 1^{er} février 2011.

140.11 AFFAIRES DIVERSES

Sans objet.

140.12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève l'assemblée à 22 heures.

Jean-Louis Bédard, président

Germain Lafrenière, vice-président